

L'accompagnement à la création d'activité vous permet de faire émerger ou de valider votre projet de création d'activité et de faciliter vos recherches de financement (micro-crédit, garantie bancaire...).

En quoi consiste cet accompagnement ?

Vous bénéficiez d'entretiens individuels et des outils spécifiques adaptés à vos besoins sont mis à votre disposition.

Combien de temps dure cet accompagnement ?

En fonction de vos besoins repérés avec votre référent.

• Pour + d'infos, n'hésitez pas à contacter votre référent de parcours